

A.P.M.E.P.

VOTE 1984

Ce vote annuel (rapport d'activité, compte rendu-financier, renouvellement du comité) permet à chaque adhérent de participer à la vie de l'association.

En cette période de réformes profondes du système éducatif, il est important que notre association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentativité de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand ; et le taux de participation à ce vote est un moyen d'apprécier la vitalité de notre association.

Par ailleurs, un certain nombre d'adhérents profitent de ce vote pour nous écrire et joignent leur lettre à leur bulletin. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette participation plus engagée ; nous leur demandons cependant de ne pas mettre cette lettre à l'intérieur de l'enveloppe bleue pour éviter l'annulation de leur vote.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ !

Votre vote doit parvenir avant le 18 mai 1984

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 344.

Sommaire :

- I. Modalités
 - II. Rapport d'activité, par Francis Dupuis et Jean Fromentin
 - III. Compte rendu financier, par Jacqueline Bornens
 - IV. Renouvellement partiel du Comité National
- Déclarations de candidatures.

I. MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie des sièges académiques du Comité National. Ainsi :

• TOUS les adhérents votent sur le rapport d'activité et le compte rendu financier.

• SEULS votent pour le comité national les adhérents des Régionales de : Aix-Marseille, Amiens, Franche-Comté, Aquitaine, Basse-Normandie, Brest, Limoges, Ile de France (2 sièges), Rennes, Toulouse, Dijon et Lille (explications au paragraphe IV).

1° — Prenez connaissance du rapport d'activité et du compte rendu financier.

— Remplissez le bulletin de vote 1^{ère} partie (orange).

2° — *Si vous appartenez à une des régionales de la liste ci-dessus*, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité, et la déclaration des candidats de votre Régionale.

— Remplissez le bulletin de vote 2^e partie (vert).

3° — Introduisez votre (vos) bulletin(s) de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4° — Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention *Vote*.

5° — Remplissez le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : votre Régionale, vos nom, prénom, n° d'adhérent A.P.M.E.P., adresse et signature.

6° — Cachetez, affranchissez au tarif lettre, et postez *dès que possible* : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

<p>Votre vote doit parvenir avant le 18 mai 1984</p>

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

par Francis DUPUIS et Jean FROMENTIN

Le rythme interne de notre association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association, et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement... C'est donc sous une double signature que vous lirez ce rapport d'activité, celles de Francis Dupuis et Jean Fromentin.

Ce rapport bien sûr, n'est pas un simple bilan des actions menées ; nous avons tenu à rappeler les orientations de l'Association qui ont guidé notre action, et à émettre, pour l'avenir, des vœux répondant à ces orientations.

Ce rapport ne peut décrire l'ensemble des activités de l'A.P.M.E.P., de ses régionales, et de ses militants qui, au niveau local, régional ou national, participent au travail de notre association. Nous n'avons retenu pour ce rapport que les thèmes majeurs qui ont été d'actualité durant l'année 1983.

Conformément aux statuts, le rapport d'activité a été présenté au Comité National de janvier 1984. Nous avons tenu compte, dans la version définitive de ce rapport, des remarques faites par le comité sur le texte que nous lui avons présenté.

Plan

1. Les grands thèmes d'intervention
 - informatique
 - réorganisation du second cycle long
 - L.E.P.
 - rapports avec la COPREM
 - formation initiale et continue des enseignants.
2. Oeuvrer à la rénovation du système éducatif
 - innovation et vie des établissements
 - avenir des collèges
 - avenir des lycées
 - changer les structures, mais aussi les méthodes.
3. Développement de la vie interne de l'Association
 - correspondant d'établissement
 - commissions et groupes de travail
 - aide à la vie associative
 - publications
 - journées nationales
 - secrétariat et fichier.
4. En guise de conclusion.

1. Les grands thèmes d'intervention

Vous trouverez ci-après un compte rendu des réflexions ou actions menées par l'Association sur quelques-uns des "grands" dossiers du moment. Ceci ne prétend pas être exhaustif : sur d'autres sujets, l'Association a réaffirmé ses positions antérieures auprès des autorités concernées, on a poursuivi des travaux déjà en cours.

Les divers dossiers ont donné lieu à des contacts avec les autres partenaires du système éducatif (autres associations de spécialistes, mouvements pédagogiques, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves) avec lesquels nous avons coutume d'échanger informations et propositions.

Soulignons d'ailleurs le rôle accru de la Conférence des Présidents d'Associations de Professeurs Spécialistes, reconnue comme seul interlocuteur par certaines instances du Ministère (Commissions "horizontales" collèges, lycées et LEP, comité chargé de l'aide aux associations et mouvements pédagogiques). L'A.P.M.E.P. sera amenée de plus en plus souvent à présenter des propositions élaborées en commun avec les associations de professeurs d'autres disciplines.

Informatique

Le travail de cette année, moins axé que celui des années précédentes sur une intervention auprès de l'institution, a plus consisté en un travail de réflexion au sein de la Commission Nationale.

Un dossier de fond sera paru quand vous lirez ces lignes(*), et deux brochures sont également en préparation. Cette réflexion sur le fond permettra de mieux définir nos propres demandes, et de les faire connaître à nos divers partenaires et au Ministère.

Chacun aura pu trouver dans le Supplément au Bulletin de petites informations pratiques, si précieuses dans ce secteur. Ici aussi, la poursuite d'une action dynamique dépend de la contribution de chaque adhérent (voir supplément n° 1 au Bulletin n° 340 de septembre 83).

Réorganisation du second cycle long

L'A.P.M.E.P. a poursuivi sa réflexion et son action sur la mise en place des nouveaux programmes et des nouvelles structures du second cycle long.

Sur les conditions de mise en place, nous sommes intervenus pour protester contre certaines situations de rentrée, ou pour appuyer tel ou tel travail d'équipe en butte à des difficultés ou à des tracasseries.

Un texte sur l'orientation est en cours de rédaction avec les associations de spécialistes, suite aux "bavures" constatées l'an passé dans la mise en place du nouveau dispositif.

Un vote du Comité National de Juin 1983 a demandé la suppression des chaires de Terminale C, afin de lever sur le terrain certains blocages qui nuisent à une alternance harmonieuse des tâches dans le cadre d'un travail d'équipe. Une discussion avec l'Inspection Générale est en cours à ce propos.

(*) Nous renvoyons le lecteur au Bulletin n° 342 de février 84.

Enfin, nous avons demandé, (sans toutefois l'obtenir) que les modalités du Baccalauréat et le style des épreuves soient aménagés pour que les examens soient modifiés en fonction de l'esprit nouveau des programmes du second cycle. En effet, le maintien sans aucune modification des épreuves actuelles ne peut que briser irrémédiablement les quelques tentatives de rénovation qui pouvaient se faire jour dans le cadre des nouveaux programmes (notion de thème, par exemple). Il est donc à craindre qu'une rétroaction progressive sur la pratique des classes de Terminale, de Première et de Seconde n'amène rapidement à une situation totalement analogue à celle qui existait auparavant.

Une action commune avec la Régionale d'Ile de France à propos d'un sujet de Baccalauréat peu adapté nous a conduit à demander (apparemment sans plus de succès) des recommandations plus précises sur les procédures d'élaboration des sujets.

En ce qui concerne les contenus, nous sommes intervenus auprès de la sous-commission mathématique de la Commission de suivi du second cycle, qui a siégé jusqu'en Avril, pour demander des allègements aux programmes du Baccalauréat, afin d'éviter autant que possible les difficultés liées à la mise en place de nouveaux programmes dans une classe d'examen. La méthode utilisée, qui consiste à barrer des rubriques dans le programme, est évidemment criticable, et ne correspond certainement pas à une conception correcte de la formation mathématique, mais il s'agissait d'une mesure d'urgence dans le cadre préétabli d'un programme défini précisément en termes de rubriques juxtaposées.

Nous avons ensuite communiqué à la COPREM nos remarques et propositions sur les niveaux d'approfondissement en seconde, et avons décidé de publier le texte définitif issu de cette réflexion dans le supplément n° 1 au bulletin n° 340, pour porter rapidement à la connaissance de nos adhérents un texte intéressant que l'Administration semblait incapable de diffuser dans des délais raisonnables.

Enfin, plusieurs articles dans le Bulletin sont venus également apporter des matériaux de réflexion, trop peu, certes, mais il importe justement que chacun d'entre nous n'hésite pas à envoyer sa propre contribution (notamment pour la rubrique "Dans nos classes").

Il est important de poursuivre dans l'avenir cette double réflexion sur les contenus et sur les structures, au sein des régionales, par des contributions à la brochure "second cycle" en préparation, par la participation de nombreux collègues aux commissions nationales et aux groupes de travail impliqués dans ce secteur (second cycle bien sûr, mais aussi évaluation, interdisciplinarité, vie des établissements, informatique,...)

L.E.P.

L'action de l'A.P.M.E.P. dans ce secteur a été centrée sur la rénovation en cours des programmes de B.E.P. Les positions de la commission LEP ont été défendues à la commission ministérielle qui étudie actuellement le contenu des nouveaux programmes, et où l'A.P.M.E.P. a un siège. La solution d'un noyau commun obligatoire, distinct en secteur industriel et en secteur tertiaire, accompagné de thèmes plus adaptés aux différentes spécialités professionnelles, a été retenue en commission. L'introduction systématique de l'algorithmique et de l'informatique dans ces programmes, et non dans des commentaires les accompagnant, a été également un des points voulus par la commission.

L'A.P.M.E.P. a entamé une réflexion plus approfondie sur d'autres thèmes concernant les L.E.P. : classes préparatoires au C.A.P., mise en place du contrôle continu.

Elle a produit un recueil d'annales de C.A.P. et B.E.P., et a envisagé une refonte de la formule actuelle.

Elle entend maintenant renforcer son écoute et son rôle dans le secteur des LEP pour y participer activement à la rénovation de l'enseignement.

Rapports avec la COPREM(*)

Une vieille revendication de l'A.P.M.E.P. : Depuis près de 10 ans, nous demandions que la réflexion sur l'enseignement de notre discipline ne se fasse pas au coup par coup, "saucissonnée" par tranches d'âges et dans l'urgence de la mise en place de telle ou telle réforme. Nous avons constamment réaffirmé cette demande, sur laquelle le Ministère a fini par donner son accord de principe en juin 1982. La mise en place effective de cette commission aura eu lieu cette année, en Avril, et ses travaux ont commencé en Mai.

La mise en place et le fonctionnement de cette commission ne nous ont pourtant pas pleinement satisfait dans ces six premiers mois d'existence, pour plusieurs raisons :

Nous affirmions en Novembre 82 la nécessité d'une grande transparence dans le fonctionnement de la COPREM (représentants dûment mandatés, clarté dans l'articulation avec les instances de décision). Nous demandions qu'elle comporte une majorité d'enseignants des niveaux concernés par ses travaux. Nous affirmions également la nécessité d'un minimum de moyens pour mener les études nécessaires et diffuser l'information. Force nous est de constater que le fonctionnement actuel de la commission a pris d'autres voies : pas de représentants clairement mandatés, à peine un tiers d'enseignants des niveaux concernés, une diffusion de l'information assez tardive, une articulation avec l'exécutif qui semble encore très floue, très peu de moyens en décharges et en frais de déplacements, ce qui limite d'emblée l'efficacité du travail des membres enseignants de la COPREM, et donc leur poids à l'intérieur de celle-ci.

Dans ses objectifs, ensuite, nous ne comprenons pas que le clivage collègée soit maintenu quand on parle de sujets tels que la proportionnalité ou des niveaux d'approfondissement en seconde, et nous regrettons que des sujets de fond n'aient pas été d'emblée abordés en réunion générale. Nous déplorons également que rien ne soit encore dit sur la formation initiale des enseignants, clé de voûte de toute tentative de modification des contenus ou de l'approche pédagogique de ces contenus.

La réflexion de fond semble s'engager quand même petit à petit, limitée cependant par le mode de fonctionnement : difficulté de faire appel à des intervenants de province (pour des raisons de remboursement de frais), brièveté des réunions...

Nous avons fait part de ces inquiétudes dans plusieurs courriers adressés à Monsieur Jean Martinet, Président de la COPREM. Sa participation à notre Comité National de Janvier 1984 a contribué à nous rassurer sur certains des points évoqués plus haut (mise en place progressive d'une réflexion sur le fond notamment).

* Commission Permanente de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques.

Nous espérons que les manques encore constatés ci-dessus seront comblés peu à peu, et qu'une collaboration fructueuse, en toute indépendance de chacune des parties, pourra s'instaurer dans l'avenir. Il faudra pour cela que le Ministère se donne les moyens institutionnels et financiers propres à clarifier le rôle et les missions réelles de la COPREM.

Formation initiale et continue des enseignants

Les missions à la formation continue se sont mise en place. La régionalisation a fait apparaître de grandes disparités d'une académie à l'autre quant au mode de fonctionnement. C'est ce qui ressort de l'enquête menée par la commission "formation initiale et continue des enseignants" auprès des régionales.

Les problèmes relatifs aux missions académiques :

- manque de moyens
 - programme de formation
 - organisation matérielle des stages
 - part des IREM, des IPR, des usagers et de notre association
- se sont posés directement aux régionales A.P.M.E.P., qui ont dû prendre en charge cette nouvelle activité auprès des missions, des Rectorats et des IREM.

Au niveau national nous avons réaffirmé les principes :

- la formation continue en mathématique doit être prise en charge par les enseignants eux-mêmes dans le cadre des IREM.
- la formation continue doit faire partie du temps de travail des enseignants.
- les animateurs IREM et en formation continue doivent être des enseignants conservant une partie de leur service d'enseignement.
- la formation continue doit être assurée en liaison étroite avec la recherche pédagogique sous la forme d'un travail d'équipe animateurs-stagiaires, et non sur la base d'une relation "enseignants-enseignés".

Nous sommes intervenus pour dénoncer le manque de moyens des IREM et les difficultés rencontrées dans l'organisation des colloques Inter-IREM qui, pour nous, entrent dans le cadre des actions de formation des formateurs.

En ce qui concerne la formation initiale des instituteurs, nous sommes restés vigilants, notamment sur la place des mathématiques dans cette formation. La commission "élémentaire" a principalement axé son travail sur la rédaction d'articles pour le bulletin (afficher des mathématiques, décimaux, liaison GS-CP, usage des calculatrices) et la préparation d'expositions aux journées nationales (Lille, Nice).

2. Oeuvrer à la rénovation du système éducatif

Innovation, Vie des établissements

L'A.P.M.E.P. a suivi avec attention le déroulement des journées de concertation dans les lycées, les collèges et les écoles.

Le groupe de travail, "Vie des établissements" s'est intéressé au Projet d'établissement, défini lors du Séminaire de Souillac d'octobre 82, rencontre de chefs d'établissements principalement (Bulletin n° 338). Nous avons regretté le flou qui demeure d'ailleurs autour de cette notion : projet global concernant l'ensemble des enseignants ? projet partiel mais accepté par l'ensemble de la communauté scolaire ?

Le groupe a tenté d'aider à l'innovation dans les établissements en recevant le plus grand nombre de renseignements sur des expériences P.A.E. et sur des projets d'établissements. Un questionnaire PAE (supplément février 83) a été élaboré et diffusé le plus largement possible (régionales, IREM, commissions...). Les premières réponses ont servi à l'exposition des journées de Lille, qui rendait compte de l'ensemble des travaux du groupe. D'autres modes de diffusion sont permis (brochure par exemple).

Nous avons continué à réaffirmer, chaque fois que l'occasion nous en était donnée, la nécessité d'une réforme du système éducatif, réforme partant du terrain, avec des équipes volontaires, sur la base des idées exprimées dans les rapports Legrand et Prost. Chaque fois nous avons été clairs : une telle réforme nécessite l'attribution de moyens spécifiques.

Nous avons défendu également l'idée des "Secteurs-Innovation", idée déjà ancienne à l'A.P.M.E.P. (Charte de Caen, texte d'orientation de 1978, Bulletin n° 324 et 330). Il nous semble qu'il y a là un moyen de permettre à des équipes de professeurs de mettre en pratique leurs idées sans se heurter sans cesse aux blocages institutionnels.

C'est dans le but de lever ces blocages que nous avons travaillé sur le rapport de Luc Soubré "Décentralisation et démocratisation des institutions scolaires" (Article Bulletin n° 340). Il nous est apparu au travers de nos réflexions et des témoignages d'expériences qu'une réforme du système éducatif passe par une redistribution précise des pouvoirs et des responsabilités à l'intérieur de l'établissement. Nous avons regretté que les premiers projets du ministère soient largement en retrait par rapport aux propositions de Luc Soubré.

Avenir des collèges

Il faut se mettre à l'évidence, le collège n'est plus un "premier cycle long". Il accueille les jeunes tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être en fonction d'un niveau d'étude pré-établi. Or la réforme Haby avait complètement négligé cet aspect (le soutien envisagé était un leurre). D'où le profond malaise ressenti dans notre enseignement. La réforme des collèges en cours, consécutive au rapport Legrand, comblera-t-elle cette lacune, comme nous le souhaitons ? Mais il ne suffit pas d'en exprimer la volonté ; il faut aussi s'en donner les moyens. Nous l'avons réaffirmé lors de l'audience que nous avons eue à la direction des collèges en janvier 83 (supplément février 83), et nous avons exprimé nos craintes dans les suppléments de mai, juin et décembre 83.

Il faut être conscient aussi que l'enseignement des mathématiques en collège ne prépare pas uniquement aux sections scientifiques des lycées. Un enseignement spécifique doit y être dispensé, avec pour principal objectif la formation générale de l'individu et sa capacité à tenir sa place dans la société. La réforme des collèges doit donc passer par une réforme des contenus en fonction de cet objectif. Le groupe de travail "programme 1^{er} cycle" poursuit ses travaux en ce sens. Il a publié un texte important (Bulletins nos 337 et 338) sur "les objectifs spécifiques de l'enseignement des mathématiques dans le 1^{er} cycle" qui est toujours soumis à la réflexion de chacun. Le groupe élabore actuellement un texte sur les "problématiques du 1^{er} cycle" assorti de commentaires, de savoirs minima et d'activités.

Notre association, loin de se cantonner dans une attitude critique des programmes, est prête à fournir des *propositions concrètes* au niveau des objectifs de contenus et de comportements.

Avenir des lycées :

La définition claire des objectifs des différentes formations de second cycle, que l'A.P.M.E.P. a réclamée depuis le début de la réorganisation du second cycle, n'a pas encore eu lieu. Dans la pratique, on constate (et nous n'avons pas cessé de mettre en garde le ministère sur ce point) le maintien de la hiérarchie actuelle des sections, et le développement corrélatif d'activités de "bachotage" au détriment d'une véritable formation qui serait en même temps un enrichissement culturel.

Ce ne sont pas les quelques mesures prévues dans la circulaire sur les assouplissements horaires en seconde qui vont modifier les choses en profondeur : elles semblent plus adaptées à une utilisation par des recteurs soucieux d'économie qu'à l'élaboration de véritables projets pédagogiques, quand toute l'institution va à l'encontre de telles initiatives.

Nous avons protesté sur l'utilisation abusive de cette circulaire pour supprimer tout dédoublement dans l'académie de Rouen, et nous avons incité tous les adhérents à une grande vigilance dans le supplément.

Espérons que nous n'en sommes qu'à une phase de transition, et que certaines des propositions contenues dans le rapport Prost bénéficieront des conditions indispensables à la mise en œuvre d'une réelle rénovation.

Réformer les structures, mais aussi les méthodes

Travail en équipe, travail pluridisciplinaire, notre volonté d'avancer dans ce sens s'est traduite par la création d'un groupe de travail "Interdisciplinarité" pris en charge par notre association, et auquel participent (ça va de soi !) des enseignants d'autres disciplines. L'interdisciplinarité, on en parle depuis longtemps, mais ça ne suffit pas. Aussi ce groupe se propose de présenter des situations, des activités concrètes dans des domaines variés. Là encore, vos expériences seront les bienvenues.

3. Développement de la vie interne de l'association

Le séminaire A.P.M.E.P. qui s'est tenu à Dourdan les 7 et 8 mai 83 avait axé son travail sur les divers rôles de notre association et sur son fonctionnement

interne [cf. suppl. mai 83 (présentation) et suppl. juin 83 (échos)]. Les actions, les positions de nos instances nationales n'ont de sens que si elles reposent sur une intense vie associative au niveau régional et local, que si des commissions régionales ou départementales travaillent sur les mêmes thèmes que les commissions nationales et y envoient des "porte parole". On ne peut pas dire actuellement que ce fonctionnement soit conforme à ce modèle, il faut le reconnaître. Mais il appartient à chaque adhérent de ne pas rester dans un rôle de simple "consommateur", à chaque régionale et départementale de favoriser des rencontres, d'assurer la constitution de commissions en groupes de travail et aux instances nationales d'apporter les aides nécessaires aux régionales qui le souhaitent.

Correspondant d'établissement

Au séminaire de Dourdan et au comité des 4 et 5 juin (cf. suppl. juin 83) nous avons relancé l'idée de correspondant d'établissement qui à notre sens est une condition nécessaire au développement de la vie associative. Il s'agit en effet d'affirmer notre existence et d'assurer notre présence dans chaque établissement. Les correspondants d'établissement (ou les adhérents) ont pu déjà apposer en salle des professeurs deux affiches : l'une présentant l'A.P.M.E.P. (suppl. juin 83), l'autre évoquant nos journées nationales de Lille (suppl. nov. 83). D'autres affiches suivront. Des affiches support d'information sont disponibles au secrétariat chacun peut les demander.

Autre tâche du correspondant d'établissement : faire remonter l'information au niveau régional et national ; l'aide-mémoire "A qui écrire" (suppl. juin 83) qui présentait les divers secteurs d'activité de notre association et leurs responsables avait été fait dans ce but.

Commissions et Groupes de travail

Les commissions nationales ouvertes à l'ensemble des adhérents et plus particulièrement aux représentants de commissions régionales (quand il en existe) sont un lieu de réflexion et de préparation de nos interventions sur les grands domaines d'activité de l'association.

Les groupes de travail se sont créés pour des tâches très précises (fabrication de brochures en particulier). Signalons un nouveau venu : le groupe de travail "Interdisciplinarité" dont il est question par ailleurs.

Les commissions et groupes de travail présentés dans le supplément de juin 83 ont exposé leurs projets dans le supplément au bulletin de novembre 83. Les régionales et les groupes locaux auront pu s'en inspirer pour leurs travaux. Les comptes-rendus des réunions paraissent eux aussi régulièrement dans nos publications et doivent permettre à chacun d'apporter sa contribution ou ses critiques.

Aides à la vie associative

Notre association est de plus en plus sollicitée pour alimenter, par ses travaux, la réflexion du ministère en matière d'éducation ; nous en sommes bien sûr tout à fait flattés, mais nous souhaiterions que ce travail soit davantage reconnu et même facilité : par exemple au moins par l'attribution des autorisations d'absence que nous sommes amenés à demander pour nos journées nationales. Cette année encore, un certain nombre de collègues n'ont pu participer aux journées de Lille

faute de cette autorisation. La rubrique régulière "Votre bénévolat m'intéresse" (rubrique d'humeur) témoigne bien des difficultés rencontrées pour assurer un mandat associatif.

Une aide véritable devrait consister en l'attribution de décharges de services et de moyens matériels, *sans conditions particulières qui porteraient atteinte à notre indépendance.*

Espérons que la demande d'agrément que nous avons faites auprès du ministère nous permettra d'obtenir une aide de ce type.

Publications

Le bulletin et le supplément, les brochures, les bulletins régionaux et inter-régionaux constituent un moyen privilégié de liaison à l'intérieur de notre association. Les publications très diversifiées essaient de répondre aux attentes très variées de l'ensemble des adhérents.

Dans le but de répondre au mieux à ces attentes, nous avons procédé à un sondage auprès de 476 adhérents triés au hasard dans le fichier ; les résultats de ce sondage (qui seront publiés dans le bulletin 342 de février 84) montrent l'intérêt des adhérents pour le bulletin et le supplément et confirme la diversité des attentes ; une innovation : l'apparition de la couleur dans le bulletin de décembre.

Si le bulletin présente plutôt des articles de fond, le rôle du supplément est d'apporter des informations variées en particulier au niveau de l'association et de cerner au plus près l'actualité. Aussi est-il question (comité des 5 et 6 nov. 83) d'en faire un journal à part entière, d'autant que cela pourrait faciliter l'acheminement.

Le rôle des brochures est de répondre plus particulièrement aux attentes spécifiques de chaque catégorie d'adhérents. Si certaines brochures s'adressent à un niveau d'enseignement bien défini, d'autres abordent des thèmes concernant tous les niveaux.

Sont parues en 83 :

- Obstacles et déblocages en mathématiques
- Evariste Galois
- Elem-Maths VII (aides pédagogiques pour le cycle moyen)
- Du matériel pour les mathématiques
- Ciel passé présent (repris au compte de l'A.P.M.E.P.)
- Ludofiches 83
- Presse à l'école

Sont sur le point de paraître

- Jeux 2 (jeux numériques)
- Mathématiques et musique
- Algèbre des carrés magiques
- Fiches du dictionnaire

Sont en préparation

- Thèse Audibert
- Mathématiques à l'étranger
- Histoire des mathématiques
- Brochure 1^{er} cycle
- Informatique et enseignement
- Informatique et école

Si le service des math-annales apporte une aide certaine dans la préparation aux examens, les sujets de renouvellement permettent d'élargir le champ des activités pratiquées dans nos classes. Signalons à ce sujet la suppression des math-annales Brevet des Collèges, conformément à l'avis du comité de janvier 83. En effet pour la grande majorité des élèves, le brevet est décerné à partir du contrôle continu ; une panoplie de problèmes très normatifs ne peut que contribuer à maintenir un enseignement stéréotypé. Quant aux sujets de renouvellement, ils pourront très bien figurer dans une brochure 1^{er} cycle que l'A.P.M.E.P. publiera au moins tous les deux ans et qui couvrira l'ensemble du 1^{er} cycle.

Journées Nationales

En 1983 à Lille, les 22, 23 et 24 septembre sur le thème "Lutter contre l'échec scolaire en mathématiques", elles ont témoigné de la vitalité de notre association et du dynamisme dont peut faire preuve une régionale qui n'a repris ses activités que très récemment : plus de 750 participants et plus de 60 ateliers, ces deux chiffres sont suffisamment éloquents. Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter aux "flashes" du supplément n° 1 au bulletin n° 340, et aux compte-rendus des séances plénières dans le bulletin n° 341.

En 1984, c'est à Nice que se tiendront les Journées Nationales, sur le thème "Innover : dans sa tête, sa classe, son établissement".

Espérons que d'ici là le Ministère acceptera enfin de reconnaître ces journées comme un temps de formation, et d'accorder les autorisations d'absence nécessaires. (*)

Secrétariat et fichier :

La gestion informatique du fichier, assurée par une secrétaire à plein temps, tourne maintenant en régime "normal" pour tout ce qui concerne les adhésions, expéditions, etc...

Une version améliorée des programmes d'édition de disquettes et de listings pour les régionales devrait être opérationnelle en février, pour appuyer les diverses initiatives régionales de développement de la vie de l'association.

Nous demandons aux quelques adhérents encore victimes d'erreurs de faire preuve de compréhension, et de concevoir que la gestion informatique ne met pas à l'abri d'erreurs matérielles, particulièrement lorsqu'il s'agit de "rentrer" plusieurs milliers de cotisations en deux mois. Un simple mot ou un appel téléphonique permettent à A. Blondel ou à M. Amiot de faire les recherches nécessaires, et vous pouvez être assurés qu'ils trouveront la solution la plus rapide à ces petits ennuis.

4. En guise de conclusion

L'année 1983 aura vu le début de la mise en place des réformes du système éducatif et des commissions nationales de réflexion (COPREM notamment) l'année qui vient permettra de mieux apprécier leurs résultats.

Pour notre part nous poursuivrons sur la voie de l'intensification de la vie de l'association, avec d'une part le suivi des grands dossiers en cours et d'autre part une réflexion plus spécifiquement mathématique sur les contenus et les pratiques.

(*) Voir malheureusement à ce propos le bulletin n° 342 de Février 84 page 2.

III. BILAN FINANCIER 1983

par Jacqueline BORNENS

Recettes	1981	1982	1983
I. Cotisations et abonnements	1 384 485,51	1 807 224,67	1 809 787,46
II. Publicité dans le Bulletin (T.V.A. comprise)	73 655,25	84 521,43	62 743,22
III. Ventes de brochures			
• sur bulletin de commande	148 670,40	204 874,40	237 501,67
• vente de brochures directement par correspondance	157 779,95	158 899,73	107 935,49
IV. Trésor Public			
1°) Reversement de la TVA (7 %) payée sur les bulletins à l'imprimeur (loi de 1976 sur les organismes à but désintéressé)	26 886,52		
			La récupération se fait dorénavant par déduction sur la TVA réglée chaque mois
2°) Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne			
• Livret A	20 032,27	23 792,38	24 549,31
• Livret B	63 698,08	84 178,88	87 447,20
V. Reversements divers			
• Reversement pour Olivetti, du coût d'une machine à écrire qui s'est révélée inutilisable	—	—	4 322,12
• Intérêts de l'avance "Imprimerie"	—	—	8 500,00
			<hr/>
Report du 1 ^{er} janvier 1983			2 342 786,47
			1 614 154,33
			<hr/>
			3 956 940,80

Dépenses	1981	1982	1983
I. Ristournes régionales	116 284,00	113 942,00	80 482,00
II. Publications			
Frais d'impression :			
5 Bulletins	387 310,04	380 127,08	389 538,63
5 Bulletins rapides (4 en 1982)	—	50 907,28	55 693,50
Nouvelles brochures	235 648,93	172 741,00	254 702,80
Réédition brochures	7 704,00	—	104 860,00
Math-annales "Deug" (4 années)	—	—	75 870,12
III. Vie de l'Association			
1°) Frais de gestion			
• Impressions diverses : appels de cotisations. Bulletins de vote, Bulletins d'adhésion. Etiquettes			
• Frais de papeterie : Papier à lettres, enveloppes, sachets	55 631,07	102 579,44	53 102,22
2°) Reboursement des frais de déplacement (Bureau, Comité, Commissions, Séminaire)	188 303,55	222 881,44	255 768,11
3°) Frais de fonctionnement			
• Frais de timbres, téléphone et divers des responsables de l'association			
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts			
• Machines à photocopier, à timbrer, imprimante, ordinateur	97 128,29	102 103,04	113 637,79
4°) Traitement employés et cotisations Sécurité et charges sociales	117 332,08	218 861,79	159 941,07
5°) T.V.A. (versement au Trésor sur publicité et vente de brochures	25 399,46	8 066,00	17 542,00
IV. Frais de port (bulletins, brochures, vote, appels de cotisations, expéditions de notes et de circulaires)	238 485,60	293 254,65	168 235,08
V. Investissements. Achat et aménagement du nouveau local. Rue Duméril (1983)	97 909,41	34 398,43	634 617,40
VI. Impôt sur le livret B de C.N.E. ...	7 997,00	15 286,00	20 201,00
VII. Avance imprimerie	50 000,00	—	—
			2 384 191,72
A reporter au 1 ^{er} janvier 1984			1 572 749,08
			<hr/> 3 956 940,80

A. Nouveau local

Nous avons pu mettre à exécution le projet dont nous vous entretenions l'an dernier à pareille époque : l'achat d'une boutique proche de la rue du Jura, rue Duménil, ayant l'avantage d'avoir une cave voutée de 90 m², susceptible de stocker nos brochures devenues très nombreuses.

L'achat a eu lieu le 28 mars 1983 pour la somme de 450 000 F à laquelle se sont ajoutés les frais s'élevant à 87 000 F.

L'étude des devis pour les travaux importants à entreprendre a mené le groupe des collègues chargés de "la rue Duménil" jusqu'aux premiers jours du mois de juillet. Les travaux ont commencé le 5 octobre 1983 et les "réunions de chantier" se sont succédées très régulièrement jusqu'en décembre.

Un différend est alors intervenu entre la copropriété et nous sur notre projet de façade. Nous désirions une façade "fermée" avec fenêtre, porte et volets. La copropriété trouvait notre projet inesthétique et désirait une façade "de boutique" avec vitrine en verre épais et sans rideau métallique. Nous désirons faire une salle de réunion à la place de la boutique, mais nous devons tenir compte de l'avis de la copropriété pour obtenir le permis de construire. Il se trouve aussi qu'une association, en achetant un local commercial, perd, avec le droit d'exercer un commerce, la possibilité de le revendre en local commercial. Nous espérons trouver une solution prochainement.

B. Commentaires sur le bilan

Notre achat du local de la rue Duménil et la tranche de travaux déjà réglée (Architecte: 17 932,32 F ; Maçon: 44 952 F ; Plombier: 5 337 F ; Electricien: 22 866,08 F) n'ont pas entamé notablement notre réserve ainsi que le montre le bilan financier (1 614 154,33 en janvier 83 ; 1 572 749,08 en janvier 84) et bien que les cotisations n'aient pas augmenté.

On peut y voir plusieurs causes :

- Le recouvrement de la cotisation pour 1984 a eu lieu à partir du mois de novembre 83 (l'abonnement a, lui, augmenté).
- La vente des brochures sur bulletin de commande est en progression constante. Même avec les 20 F de réduction, elle permet d'équilibrer les recettes et les dépenses. C'est aussi un encouragement pour les commissions dans leur travail pour aider les collègues.
- Les économies faites sur les frais de gestion, sur les frais de traitement des employés par suite de la réduction des effectifs, sur les frais de transports.

Côté Recettes :

Cotisations : au 31 janvier 84, 7400 cotisations environ, ont été réglées. Il y a une centaine de nouveaux adhérents depuis la rentrée.

Côté Dépenses :

I. Ristournes Régionales :

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures". Elle est votée chaque année au Comité de juin (en 81 : 12 F en "liquide" et 15 F en "brochures" ; en 82 : 18 F et 10 F ; en 83 : 20 F et 10 F).

La diminution des ristournes en 83 s'explique par le fait que 10 Régionales n'ont pas encore envoyé leur compte-rendu financier 82/83 au 31.1.84 et n'ont donc pas reçu leur ristourne.

II. Publications :

• Bulletins : les 4 premiers Bulletins de 83 ont coûté un peu moins que les 4 de 1982 car ils ont eu moins de pages. Par contre le Bulletin n° 341, avec pages en couleurs, a coûté le double d'un Bulletin ordinaire.

Dans l'ensemble, les dépenses des Bulletins en 83 et en 84 sont comparables.

(Bulletins n° 337 : 73 428,53 F ; n° 338 : 65 889,53 F ; n° 339 : 58 522,58 F ; n° 340 : 63 728,99 F ; n° 341 : 127 969 F.

Supplément de février : 7 754,50 F ; mai : 11 556 F ; septembre : 11 556 F ; novembre : 15 515 F ; décembre : 9 309 F)

• Brochures : il y a eu 6 brochures nouvelles en 83 contre 3 en 82
5 brochures rééditées en 83 contre 0 en 82

(1. Evariste Galois : 37 022 F ; 2. Obstacles et déblocages : 44 298 F ; 3. Elem-Math VII : 62 060 F ; 4. Journées de Poitiers : 39 376 F ; 5. Jeux II : 46 010 F ; 6. Ciel, Passé, Présent : 25 936,80 F.

1. Calcul, 4 opérations : 28 355 F ; 2. Fragments d'histoire : 19 795 F ; 3. Géométrie, 1^{er} Cycle, tome I : 16 050 F ; 4 et 5 : Activités mathématiques, 4^e/3^e Tomes I et II : 40 660 F).

III. 1° - Frais de gestion :

L'exercice 82 a supporté l'appel de cotisation 82 et les appels de cotisations 83. L'exercice 83 a supporté l'appel de cotisations 84.

III. 2° - Frais de déplacement :

Les réunions auxquelles ont participé les membres du Comité, du Bureau et des Commissions ont été encore nombreuses au cours de l'année 1983. Par suite de l'augmentation des frais de mission et des tarifs de transport, les dépenses sont comparables d'autant qu'elles reflètent l'effort qui a été fait pour grouper plusieurs réunions sur un même week-end (augmentation de 18 % en 82, de 15 % en 83).

III. 3° - Frais de fonctionnement :

Augmentation normale de 10 %.

III. 4° - Traitements employés

Durant le 1^{er} semestre 82, le secrétariat avait été étoffé pour la mise à jour de l'ordinateur. En 83, le personnel est réduit au minimum indispensable.

III. 5° - T.V.A.

- Versement par nous au Trésor :
 - 7 % sur la vente des Brochures
 - 4 % sur les montants des abonnements.

- Reversement par nous au Trésor :
17,6 % sur les publicités dans le Bulletin, payés par les annonceurs et encaissés par nous sur leurs factures.
- Le Trésor nous reverse (comme toute Association) voir : Recettes
7 % sur la fabrication du Bulletin et des Brochures, payés par nous, portés sur la facture de l'imprimeur.

IV. Frais de port

En 1982, l'exercice avait supporté les frais de port des appels de cotisations 82 et 83 et les frais d'envoi des Maths Annales 81 et 82.

En 1983, il manque les frais d'envoi du Bulletin n° 341, des 2 Suppléments de Novembre et Décembre et les frais de port des Math Annales 83 dont les factures ne nous sont pas encore parvenues.

V. Investissement

Achat et aménagement du nouveau local.

Nous remercions tous les collègues qui ont accepté un recouvrement des cotisations dès le mois de novembre. Cela nous permettra d'avoir une trésorerie plus équilibrée et évitera une situation parfois confuse pour les retardataires.

Paris, le 5 février 1984

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980 (Bulletin n° 326 - Décembre 1980) les régionales sont représentées au comité national ; l'objectif, rappelons-le, est de renforcer la liaison entre les adhérents et les instances nationales par l'intermédiaire des représentants régionaux, et de mieux faire participer les régionales à la vie de l'Association.

Conformément au nouveau règlement intérieur (Bulletin n° 330, septembre 1981) 13 académies tirées au sort étaient appelées à élire en 1982 un représentant au comité national. Parmi ces 13 académies, 4 n'avaient pas de candidats ; deux d'entre elles participent cette année au vote pour un mandat de deux ans seulement.

Cette année, les 12 académies restantes, et l'Ile de France, sont appelées à élire un représentant au comité national. Trois d'entre elles n'ont pas de candidats ; elles pourront participer au prochain vote académique en 1986. En attendant les élections de 1986, les régionales n'ayant pas de représentant élu pourront envoyer au Comité un de leurs membres qui aura voix consultative.

Voici les Régionales qui ont cette année à émettre un vote pour un siège académique au comité national :

— Pour un mandat de deux ans : *Dijon* et *Lille*.

— Pour un mandat de quatre ans : *Aix-Marseille*, *Amiens*, *Franche-Comté*, *Aquitaine*, *Brest*, *Caen*, *Limoges*, *Ile de France* (2 sièges), *Rennes* et *Toulouse*.

Attention : seuls ont à voter pour un siège académique les adhérents de ces académies. Un adhérent ne vote que pour le siège relatif à sa régionale, sauf ceux de la régionale d'Ile de France qui votent pour les 2 sièges de leur Régionale.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts.

Déclarations de candidature

Les candidatures aux sièges académiques se font par binôme : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du comité en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

Régionale d'Aix-Marseille

Jean-Marie VERNET
E.N. Mixte, Avignon

Suppléant : **Jean-François CANET**
Lycée Technique P. de Girard,
Avignon

Jean-Marie Vernet a enseigné dans un lycée — il est actuellement professeur à l'Ecole Normale Mixte d'Avignon,

Animateur à l'IREM d'Aix-Marseille, et membre du bureau de la Régionale d'Aix-Marseille.

Jean-François CANET est professeur au lycée technique Philippe de Girard à Avignon ; il a fondé la départementale A.P.M.E.P. du Vaucluse dont il est actuellement le responsable.

Le "Binôme" déclare qu'il s'engage

- à favoriser le développement des départementales, lieux de réflexion en équipe, et d'apprentissage du travail en groupe, suffisamment proches des adhérents pour permettre leur participation active, et combattre l'isolement des collègues.
- à étoffer et accélérer la circulation de l'information dans les régionales, entre les régionales voisines relativement au travail qui se pratique sur le terrain.
- à rassembler les différents travaux élaborés çà et là au sujet des techniques nouvelles (calculatrices programmables, micro-ordinateurs...)
- à améliorer la réflexion que les collègues expriment face à l'Acte d'Enseigner
- faire en sorte que les élèves et les enseignants n'aient pas trop à souffrir des conditions actuelles de l'enseignement, qu'ils gardent, les uns et les autres, encore une raison d'espérer, malgré toutes les vicissitudes.

*

* *

Régionale d'Aquitaine (BORDEAUX)

Daniel LAZET
Lycée M. de Montaigne,
Bordeaux

Suppléant : Henri FLESZAR
Lycée Montesquieu
Bordeaux

Candidat de la Régionale d'Aquitaine, je m'attacherai, si je suis élu au Comité National de l'A.P.M.E.P., à défendre tout particulièrement les deux idées suivantes :

1) L'enseignement des mathématiques doit offrir à l'élève un champ d'activités savoureuses, gratifiantes et enrichissantes. Ne pas multiplier des notions disjointes, à peine effleurées ; ne pas créer sans cesse des outils nouveaux dont l'utilisation, faute de temps, se résume à quelques exercices de style souvent insipides et frustrants. Aborder un moins grand nombre de thèmes, mais davantage les approfondir, afin qu'en découlent un savoir plus durable et un meilleur savoir-faire. Par là, me semble-t-il, nous contribuerons plus efficacement à la formation de l'esprit scientifique de l'élève.

2) La mission essentielle de l'enseignement est pour moi de faire se révéler et s'épanouir les talents dont chaque élève est porteur. Pour cela il convient d'apporter une aide spéciale à l'élève en difficulté dans telle ou telle matière, mais aussi de ne pas laisser sommeiller les aptitudes particulières qu'un élève peut montrer dans tel ou tel domaine. Voilà pourquoi je suis fermement partisan de l'organisation en "ensembles" divisés en groupes de niveau par matière, comme l'a proposée la Commission Legrand pour le Premier Cycle, et pourquoi je souhaite qu'au plus vite ce modèle soit étendu au Second Cycle. L'A.P.M.E.P., forte de ses nombreuses années de réflexion et d'expérimentation, peut grandement aider à ce que ces structures nouvelles donnent à chaque enseignant le moyen de mieux accomplir sa tâche.

*

* *

Régionale de Basse-Normandie (CAEN)

Michel SOUFFLET
Lycée Mezevay,
Argentan

Suppléante : Gaëlle LEVEILLE
Collège V. Grignard,
Cherbourg

Cette profession de foi est un document écrit en commun et correspond donc à la direction dans laquelle nous envisageons de travailler ensemble. Pour nous il s'agit réellement d'une candidature double cela veut dire que nous envisageons dans la mesure du possible d'être présents tous les deux et que les décisions de vote seront prises après concertation.

Nous estimons essentiel le travail fait par les membres de l'A.P.M.E.P. afin de mettre en valeur l'idée que faire des mathématiques cela consiste à :

— Mettre les élèves en situation de recherche afin de leur permettre de se fabriquer par eux-mêmes les concepts qu'ils pourront ensuite faire fonctionner.

— Faire apparaître la rigueur comme un outil pour ouvrir l'accès à la connaissance et non comme une technique apprise par imitation en "faisant comme le prof de math".

— Justifier l'apprentissage des notions nouvelles par leur fonctionnement dans des situations concrètes en liaison si possible avec les autres disciplines.

Nous militerons afin que les moyens nous soient donnés de continuer une réelle recherche dans ces directions dans le cadre des IREM.

• afin que la régionale joue son rôle d'information envers les collègues de l'académie,

• afin que ces idées se développent hors de l'A.P.M.E.P. grâce à une formation continue ouverte à tous.

*
* * *

Régionale de Brest

Jean GOURMELEN
Lycée Cornouaille,
Quimper

Suppléant : André TREGUER
Université de Bretagne occidentale
Brest

Participant depuis de nombreuses années aux actions de l'IREM et de l'A.P.M.E.P., nous estimons que l'A.P.M.E.P. joue un rôle fondamental dans l'évolution de notre travail d'enseignants en mathématiques et par son poids vis-à-vis des instances administratives. C'est pourquoi nous présentons notre candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P., candidature soutenue par l'Assemblée Générale de la Régionale de l'A.P.M.E.P.

*
* * *

Régionale de Dijon

Aimé VOGT
Université de Dijon

Suppléant : Claude LASSAVE
Collège du Vieux Fresne
Gueugnon

Nous présentons notre candidature afin que la Régionale de Dijon soit représentée au Comité National de l'A.P.M.E.P. de la manière que le souhaitent les nouveaux statuts. En effet, il était un peu dommage que, le tirage au sort ayant placé notre Régionale dans le premier groupe d'application des statuts, une candidature n'ait pu être envisagée lors de la précédente consultation de ce type.

Nous nous engageons à assurer le plus complètement possible la liaison entre les instances nationales et le Bureau de notre Régionale, tout en conservant la plus grande disponibilité au niveau de cette dernière.

Notre engagement de ce jour, faisant suite à de nombreux autres, ne devrait pas reculer le nécessaire renouvellement que nous souhaitons vivement.

*
* *

Régionale de Franche-Comté (BESANÇON)

Michel MAGNET
Lycée Victor Hugo,
Besançon

Suppléant : Jean-Paul GOVIN
Collège et Lycée
de Champagnole (39)

Adhérent à l'A.P.M.E.P. depuis longtemps, j'ai essayé avec plus ou moins de bonheur de traduire dans ma pratique quotidienne les principes de l'association.

Depuis au moins trois ans, je participe, à la commission second cycle de l'A.P.M.E.P., où je suis convaincu qu'un travail important reste à faire, tant sur le point de vue pédagogique, que sur le point de vue formation continue ; ce qui m'a amené à participer également à la commission Evaluation.

Animateur à l'IREM de Besançon, je travaille en équipe, au niveau du second cycle et essaie de réfléchir sur les formes nouvelles d'évaluation.

*
* *

Régionale d'Ile de France (PARIS, CRETEIL, VERSAILLES) (2 sièges à pourvoir)

Marie-José HOUSSIN
Collège Kremlin Bicêtre
Antoine VALABREGUE
Collège Chevreur,
L'Hay les Roses

Suppléante : Annie PIALOT
Collège Joliot-Curie, Argenteuil
Suppléante : Colette PELE
Lycée Gabriel Fauré
Paris

Dans les années à venir, la décentralisation va nous amener à prendre de plus en plus de positions et de contacts au niveau régional, ceci en accord avec les propositions élaborées au Comité National.

Il nous paraît donc utile, voire indispensable, que la vie et les besoins de la Régionale soient transmis, le plus fidèlement possible au Comité National. Ainsi les orientations prises seront en accord avec celles de la Région.

Et pour nous, la vie d'une Régionale aussi étendue doit être basée sur celles des départementales ; Nous continuerons donc à animer celles dont nous dépendons.

*
* * *

Régionale de Lille

Denis PECHILLON

Suppléant : Claude SLOWICK

Nous proposons aux adhérents de la Régionale de Lille de les représenter au Comité National. Nous pensons pouvoir ainsi contribuer à l'action de notre Association, en particulier pour lutter contre l'échec en mathématiques.

Enseignant en collège et en lycée, nous savons qu'il n'y a pas de solution miracle à l'échec scolaire, mais nous pensons que l'enseignement des mathématiques est plus efficace quand il permet l'initiative des élèves, évite les démarches étroitement balisées, propose des activités ouvertes qui laissent place à l'erreur indispensable au progrès et qui débouchent, si possible, sur une production collective et sur une diffusion.

Sans doute ces idées se répandent, mais il reste beaucoup à faire pour convaincre et pour réaliser toutes les conditions nécessaires à leur bonne mise en œuvre.

*
* * *

Régionale de Limoges

Noële VIGIER
Lycée Renoir,
Limoges

Suppléant : Roger CREPIN
E.N. Limoges

Voici sur quelles positions nous posons notre candidature au Comité national de l'A.P.M.E.P.

Nous approuvons l'action menée par le Comité national et le progrès certain fait pour ménager les relations entre la formation initiale, lorsqu'elle existe, la formation permanente et le métier, d'une part, et la continuité entre les divers niveaux : Ecole-Collège, premier cycle - second cycle, lycées-universités, d'autre part.

Il reste beaucoup à faire pour vaincre des routines du métier et faire un enseignement adapté à la majorité des élèves, en évitant l'élitisme aussi bien que le nivellement par le bas.

Il faut prendre le temps de la réflexion et de l'expérimentation avant la sortie de nouveaux programmes, car nous sommes convaincus qu'un programme trop lourd — c'est le cas de beaucoup de programmes actuels — est incompatible avec une saine pédagogie.

Dans les habitudes de l'enseignement, le libellé des programmes s'intéresse essentiellement aux notions. Nous souhaitons participer à des actions destinées à promouvoir une pédagogie qui associe concepts et comportements, savoir et savoir-faire et crée les conditions d'une véritable éducation globale de la pensée des élèves.

Parmi les objectifs prioritaires, il apparaît comme indispensable de faciliter l'interdisciplinarité, ce qui suppose des actions de réflexion sur les contenus scientifiques de la discipline, intégrant les progrès des sciences de l'éducation. Il faut également mettre en œuvre une formation initiale, alliant l'étude de la didactique et des méthodes actives d'enseignement avec expérimentation dans les classes.

Toute formation initiale devrait intégrer l'utilisation des techniques nouvelles (audiovisuel - informatique). Le caractère scientifique de l'informatique en fait un excellent outil pédagogique à condition d'éviter que cette technique ne devienne une nouvelle discipline de l'enseignement.

*

Régionale de Picardie (AMIENS)

Gérard LILLONI
Lycée Louis Thuillier
Amiens

Suppléant : Christian GAUTHIER
Lycée Technique Condorcet
Saint Quentin

Assumant des responsabilités depuis quelques années au sein de notre Régionale nous nous trouvons confrontés aux durs problèmes d'animation d'une vie associative efficace.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'accentuer la réflexion de l'A.P.M.E.P. vers une recherche de moyens et actions mobilisateurs des enseignants de mathématiques. C'est par une vie intense au sein de chaque Régionale que passe la représentativité de l'A.P.M.E.P. face à la Décentralisation.

Développer la vie des Régionales, afin d'innover dans notre enseignement, afin d'imposer une véritable formation continuée, afin de permettre à chacun de "cultiver son jardin mathématique", est la raison de notre candidature au comité national.

*

Régionale de Rennes

Georges LE NEZET
I.U.T. Rennes

Suppléant : Jacques CARPENTIER
Collège du Rheu
Le Rheu

Nous présentons notre candidature dans le but de contribuer à l'action de l'A.P.M.E.P.

Nos préoccupations essentielles porteront sur

- les problèmes de l'évaluation de façon à éviter les orientations négatives à tout niveau.

- la recherche d'un enseignement des mathématiques ouvert aux progrès technologiques (calculatrices, micro-ordinateurs, banques de données, télématique).
- une réforme des structures des établissements favorisant les initiatives de toutes les composantes de la communauté scolaire, les expérimentations, le travail d'équipe interdisciplinaire ou pluridisciplinaire.

*
* * *

Régionale de Toulouse

Christian ILLE

Suppléant : Jacques BOUBILA

Au moment où les modifications survenues dans l'organisation de l'enseignement à tous les niveaux font naître tout à la fois de grandes inquiétudes et de grands espoirs, il nous paraît nécessaire de prendre notre part au niveau national du fonctionnement et de l'action de l'A.P.M.E.P.

C'est pour maintenir au niveau national les options choisies par la régionale que nous sollicitons les suffrages des adhérents.

*
* * *